

1/04/2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMONM SECTION VENDÉE

Luçon 2023 : la 46ème Assemblée Générale de la section de Vendée de l'ANMONM illustre le renouveau des activités

Le samedi 1er avril 2023, au théâtre Le Millandy à Luçon, la section de Vendée renouait avec la tradition – mise à mal ces dernières années pour cause de pandémie – des rassemblements chaleureux où aiment à se retrouver les membres et amis de la grande famille de l'ANMONM : reçus par notre compagnon **M. Dominique Bonnin**, Maire de Luçon, les compagnons et leurs accompagnants étaient accueillis par notre Présidente, **Mme Michèle Peltan**, secrétaire générale nationale, aux côtés de **M. Patrick Sandevour**, Président National, venu assister à nos travaux.

Après l'ouverture de la séance par Mme Michèle Peltan,

M. Dominique Bonnin, Maire, présentait sa commune, riche de son histoire et aujourd'hui ville à taille humaine de 9 650 habitants, située au cœur de la communauté de communes Sud Vendée Littoral, elle-même forte de 43 communes et 56 000 habitants. Créé il y a plus de 2 500 ans, le village de Lucio, tirant son nom du latin Lucius signifiant « brochet », était à l'origine un village de pêcheurs où les moines fondèrent une abbaye au VIIIe siècle. Située

sur le golfe des pictons aujourd'hui disparu, Luçon a eu un lien très fort avec la mer jusqu'à la moitié du XXe siècle ; elle fut aussi la ville de Richelieu, évêque devenu principal Ministre du Roi Louis XIII et dispose d'un très riche patrimoine architectural et religieux avec sa Cathédrale et la chapelle des Ursulines notamment. Luçon est de nos jours une ville dynamique, bien intégrée dans son époque, avec 145 entreprises, une grande diversité de services administratifs, sociaux, éducatifs, culturels et de santé qui lui confèrent de nombreux atouts : elle est classée, parmi les communes où il fait bon vivre, au 4e rang en Vendée et au 516e rang sur 34 820 communes en France. Elle continue d'évoluer avec de nombreux projets en cours dans les domaines du logement, de l'éducation, du sport, du tourisme, des déplacements et de la circulation.

Puis, la présentation par **Mme Thérèse Charrieau** du rapport d'activité de l'année 2022 montrait combien l'année avait été riche en événements : outre 4 réunions du bureau, 5 réunions du comité de section, notre présence à toutes les commémorations officielles vendéennes et aux sépultures de nos compagnons, la mise à l'honneur de nos 6 porte-drapeaux, une rencontre avec **M. Gérard Gavory**, Préfet de la Vendée et Président d'Honneur de la section, une sortie à Fontenay-le-Comte, 3 conférences, la remise de prix de l'Education Citoyenne à 9 établissements scolaires, 5 jeunes vendéens de moins de 18 ans récompensés au titre du prix du civisme dont un 1er prix national, l'envoi de cartes d'anniversaire et la remise de chocolats à nos aînés, l'édition de 5 newsletters « Le ruban bleu » à destination de nos adhérents, la tenue de notre site internet, l'édition de notre bulletin annuel rétrospective de l'année écoulée avec mise à jour de notre annuaire, la présence à deux remises de décoration de l'Ordre National du Mérite, une journée d'accueil des nouveaux adhérents et surtout une belle soirée caritative à l'occasion du 50e anniversaire de l'ANMONM, telles sont les actions qui ont ponctué notre année.

Pour sa part, **M. Jean-Pierre Laczny**, présentait les éléments relatifs au recouvrement des cotisations ainsi que les comptes de la section :

En 2022, ont été encaissées 262 cotisations (pour un montant de 7830 € (dont 50 % a été reversé au siège) sur un total de 268 adhérents, soit un taux de recouvrement de 98 %. Pour la revue « Le Mérite » 149 abonnements ont été souscrits pour un montant de 1 490 € reversés en totalité au siège.

Les comptes 2022 de la section font apparaître un montant de 22 384,07 € de recettes et de 21 383,05 € de dépenses. La comparaison avec l'année 2021, où les recettes s'élevaient à 16 267,74 € et les dépenses à 13 507,47 €, témoigne pour 2022 du rétablissement de la dynamique du fonctionnement de la section. Avec un résultat positif de 1 001,07 € pour l'année 2022, le bilan des finances de la section, arrêté au 31 décembre 2022, affiche un solde créditeur de 14 839,66 €.

Après l’approbation par l’assemblée, à l’unanimité, du rapport d’activité et du rapport financier, Mme Michèle Peltan appelait à la tribune, afin qu’ils se présentent, les candidats à l’élection au comité de section – dont les noms figuraient sur les bulletins de vote distribués aux participants dès leur arrivée à l’AG.

Tous les compagnons présents à l’assemblée ayant donné leur accord pour que l’élection se déroule à main levée, comme le permet l’article R19-1 du règlement intérieur, les candidats suivants furent élus à l’unanimité : **Mme Marie-Laure N’Guyen-Coulon**, MM. **Jean-Pierre Laczny**, **Michel Montalétang**, **Philippe Potier** et **Guy Rabeau** comme candidats renouvelables. **M. Jean-François Biet** fut élu comme candidat nouveau, pour une durée de 2 années, sur le poste de **M. Dominique Picoron**, démissionnaire.

Pour clore cette première partie de l’AG, interne à la section, un temps d’échange put s’établir entre les adhérents et notre président national, **M. Patrick Sandevair**, portant sur les valeurs d’engagement et la communication.

Après l’accueil des personnalités :

M. Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, **M. Pierre Henriet**, Député, **Mme Anne-Marie Coulon** présidente de l’association des Maires de Vendée, conseillère départementale du canton de Luçon, **M. Arnaud Charpentier**, conseiller départemental du canton de Luçon, **M. Christian Aimé**, maire de Moutiers-les-Mauxfaits, M. le lieutenant-colonel **Jean-Luc Cosnard** Délégué Militaire Départemental adjoint de la Vendée, M. le colonel **Claude Rebuffel** commandant en second du groupe de gendarmerie de la Vendée représentant **M. Arnaud Pellabeuf** Colonel de Gendarmerie, **M. le colonel Philippe Raison**, directeur-adjoint du SDIS représentant **M. Mathieu Mairesse**, M. Le lieutenant-colonel **Christophe Lalo**, président de l’ADJSP 85, **M. Gérard Moureuil**, représentant **M. Michel Leboeuf**, président de l’UNC et du comité d’entente, **M. Christian Grimaud** président des Médaillés Militaires, **Mme Madeleine Brigault**, présidente de la SMLH de Vendée, **M. Daniel Tran**, vice-président national de l’AMOPA, **Mme Marie-Paule NEAU** présidente de l’AMOPA de Vendée,

après avoir remercié de leur présence les porte-drapeaux, le groupe des JSP de Luçon et leurs encadrants, les jeunes représentants du Conseil Municipal des Jeunes de Luçon et leurs parents,

après avoir salué et remercié à nouveau de leur présence **M. Dominique Bonnin**, Maire de Luçon et **M. Patrick Sandevair**, Président national de l’ANMONM,

Mme Michèle Peltan présentait le rapport moral de l’association.

Elle précisait tout d'abord que l'AG 2023 s'inscrivait « dans le cadre du 60e anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963 et qu'elle ouvrirait de manière officielle cette année particulière, année de commémoration mais aussi de projection vers l'avenir ».

En mémoire des 13 compagnons décédés en 2022, elle demanda à l'assemblée de se recueillir quelques instants et d'observer une minute de silence. Elle souhaita ensuite la bienvenue aux 13 nouveaux compagnons de 2022 et aux 7 ayant adhéré depuis le début 2023.

Présentant les chiffres d'évolution des effectifs de la section, elle fit remarquer qu'après une baisse sensible en 2020, année du Covid, les effectifs étaient repartis à la hausse en 2021 et 2022 avec 13 adhésions par an et une raison d'espérer avec 7 adhésions sur les 3 premiers mois de 2023. Cependant, sur les 6 dernières années, nous constatons une lente érosion dont la principale raison est la diminution importante des promotions de décorés et le fait que seulement 1 décoré de l'ONM sur 5 adhère à l'ANMONM. La question des effectifs est un sujet de priorité nationale et nous devons nous saisir des marges de progrès possibles.

Mme Michèle Peltan rappelait ensuite le projet de développement 2021-2023 de la section : 1 objectif : inscrire l'ANMONM dans la société d'aujourd'hui et 1 priorité : conforter nos effectifs, 3 axes : - développer et faire rayonner l'ANMONM en Vendée - promouvoir et transmettre à la jeunesse les valeurs de la République - conjuguer tradition et modernité au sein d'une section fraternelle et solidaire, ces axes étant développés concrètement dans les actions mises en œuvre par les 5 commissions de l'ANMONM Vendée

Elle revint alors sur l'anniversaire des 50 ans de l'ANMONM, action tout à la fois phare et transversale, célébrée au plan national lors du congrès de Nancy en juin 2022 sur le thème « 1972-2022, l'ANMONM source de valeurs pour les jeunes » et célébrée en Vendée, le 20 octobre 2022, avec la soirée du cinquantenaire « Civisme – Solidarité » au lycée Edouard-Branly de La Roche-sur-Yon. Cette action, illustrant notre volonté d'être acteurs dans la cité, a permis, à l'interne, de resserrer les liens entre adhérents mobilisés pour une action commune : l'opération Pompy du SDIS 85 et, à l'externe, de faire connaître l'ANMONM par une action partenariale avec le Rotary de La Roche-sur-Yon, de mettre à l'honneur les élèves de la section technologique hôtellerie du lycée et de les accompagner financièrement dans la réalisation d'un voyage pédagogique, de remettre un don de 2 000 € aux pompiers de Vendée qui – ajouté aux 2 000 € du Rotary – ont permis d'offrir plus de 600 peluches Pompy au SDIS 85.

Abordant le 60ème anniversaire de l'Ordre National du Mérite, elle invita chacune et chacun à retenir la date de l'évènement vendéen à venir, le jeudi 9 novembre 2023, en partenariat avec la Ville de La Roche-sur-Yon et l'évènement national, qui se déroulera le vendredi 1er décembre au Sénat.

Enfin, elle termina son propos en remerciant vivement tous les partenaires institutionnels et privés qui accompagnent la section de Vendée de l'ANMONM et lui permettent de mener à bien ses actions, avec un remerciement spécial à **M. Dominique Bonnin**, maire de Luçon et à **M. Christian Grimaud**, adjoint au maire, pour la qualité de leur accueil, ses remerciements chaleureux allant aussi aux compagnons engagés dans le bureau et le comité de section.

Puis, vint le moment de la mise en lumière de deux valeurs fondamentales de notre association : L'Engagement et la Solidarité.

Appelés par **Mme Michèle Peltan**, les 35 jeunes garçons et jeunes filles de la section de Luçon des JSP et leurs formateurs vinrent se placer aux côtés du colonel **Philippe Raison**, du lieutenant-colonel **Christophe Lalo**, du lieutenant **Arnaud Achalle**, chef du centre d'incendie et de secours de Luçon, du caporal **Frédéric Herbert**, responsable de la section JSP. Après que **Mme Michèle Peltan** ait rappelé l'existence de la convention de partenariat signée entre la section ANMONM de Vendée et l'ADJSP 85, après les explications du lieutenant-colonel **Christophe Lalo** et du caporal **Frédéric Herbert** sur les objectifs et le contenu de la formation de ces jeunes qui s'engagent pendant les week-ends et leurs vacances scolaires pour une durée de trois années, la section JSP se voyait remettre le prix de l'engagement citoyen, chaque jeune recevant pour sa part une médaille et un diplôme nominatif. Les représentants du Crédit Mutuel Océan, **Mme Sophie Mornet**, directrice du groupe d'agences du canton de Luçon, **M. Michel Thibaud**, président de la Caisse CMO de Luçon et **M. Nicolas Frouin**, correspondant à la Fédération du CMO, après une brève intervention, remirent à chaque jeune JSP un sac de sport garni.

Un moment de vive émotion suivit, avec la vidéo de notre adhérente **Mme Aurore Roiland** qui mène depuis 27 ans une action d'accompagnement d'enfants démunis aux Philippines, à Manille et en province, dans le cadre de l'association « Les Oursins-Enfants des Trottoirs » accueillis notamment à la ludothèque « La Maison Bleue » où le jeu est utilisé comme moyen de resocialisation pour de très jeunes enfants bousculés par la vie. Le chèque de 1 000 € remis par la section à ses beaux-parents luçonnais, nos compagnons **Roger** et **Christiane Roiland**, permettra à l'association de constituer de précieuses réserves de riz et autres provisions dont les enfants ont un impérieux besoin.

La parole fut alors donnée aux personnalités :

M. Dominique Bonnin, Maire de Luçon, rappela le plaisir qu'il avait d'accueillir cette assemblée dans sa commune inscrite dans le dispositif des « petites villes de demain » et dit toute sa fierté d'être décoré de l'Ordre National du Mérite. Il salua tout particulièrement le groupe des JSP de Luçon, représentant un engagement par ailleurs porté par le Service National Universel accueilli à la Gendarmerie de Luçon. Rendant honneur à leur dévouement, il termina en appelant tous les jeunes à s'engager pour le bien commun.

M. Patrick Sandevour, Président National de l'ANMONM, se dit tout d'abord impressionné par le nombre de 479 JSP en formation dans le département de la Vendée et dit son admiration devant les engagements mis en lumière à l'assemblée générale. Il salua les compagnons de la Vendée dont la section, malgré un contexte difficile, a montré qu'elle avait du ressort.

Portant un regard sur l'ANMONM dont la gouvernance a changé depuis 2 ans, il en précisa les priorités : la remise en ordre des finances du siège, la modernisation de la communication interne et externe, la réflexion lancée dans le CA pour réfléchir à notre Ordre en revenant à son origine. L'Ordre est l'incarnation de la notion de Mérite, c'est-à-dire l'engagement, le dévouement, la générosité. Il met des visages sur les valeurs d'engagement et il émit le souhait que la société civile puisse être mieux représentée dans les ordres nationaux et ministériels.

Avec 27 000 adhérents aujourd'hui – alors que nous en comptions 35 000 il y a 10 ans – en s'appuyant sur le maillage important que représentent nos sections, y compris dans les DOM-TOM et à l'International, il appelait à faire rayonner les valeurs de la République à travers toutes les actions de l'ANMONM, en ciblant tout particulièrement la jeunesse. « Les jeunes ont besoin de notre aide - poursuivait-il – nous devons leur transmettre notre énergie, partager avec eux des valeurs, donner aux jeunes l'envie d'arborer un jour les mêmes décorations que nous : nous devons être des passeurs de sens ».

Enfin, il annonçait l'organisation, le Vendredi 1er décembre 2023 au Sénat, de la manifestation du 60e anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite, placée sous le haut patronage du Président de la République. Cette journée où interviendront successivement le Grand Chancelier sur « l'Ordre National du Mérite et la République », la Fondation Charles de Gaulle, **M. Xavier Darcos** sur « les valeurs de l'Ecole et la République », **M. William Christie**, Grand-Croix de l'ONM, en tant que grand témoin sur la transmission des valeurs aux jeunes, sera consacrée l'après-midi à la remise des prix nationaux du civisme et se terminera par le ravivage de la flamme sur le tombeau du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Madame Anne-Marie Coulon, représentant le Président du Conseil Départemental, Présidente de l'Association des Maires de Vendée, excusa **M. Alain Leboeuf**. Elle affirma que le Département de la Vendée regarde et apprécie l'action de la section de Vendée de l'ANMONM avec laquelle il partage les valeurs du travail, du courage, de l'engagement, ces valeurs vendéennes de l'obstination - comme Georges Clémenceau en fut l'incarnation - , du don de soi, du bénévolat, de la solidarité et de la mémoire. Les uns et les autres, nous tentons de relever le défi de la transmission auprès des jeunes – poursuivait-elle – avec l'action « Vendée civisme » et le parrainage du « Vigilant » basé à Brest dans le cadre du lien Armée-Nation. Elle terminait en rappelant que l'engagement, la solidarité et l'abnégation sont les valeurs véhiculées par le double cœur vendéen.

Complétant les propos de sa vice-présidente, par le moyen de la vidéo, **M. Alain Leboeuf**, Président du Conseil Départemental, adressa un message personnel de sympathie à notre assemblée, lui disant sa reconnaissance pour les actions dans lesquelles L'ANMONM Vendée est engagée et tout particulièrement en direction des scolaires et de la jeunesse.

M. Pierre Henriet, Député de la Ve circonscription de Vendée, rappela que les valeurs républicaines sont le ciment de l'unité de la Nation et il rendit hommage au combat de la société civile en ce sens. Impressionné par la mise en valeur des JSP durant cette matinée, citant la dernière phrase de La Marseillaise « Nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus », il engageait à poursuivre le travail en direction de la jeunesse. Enfin il félicita et remercia les compagnons, tous les membres de la section et notre Président National, qui en donnant de leur temps, s'impliquent dans un engagement fraternel et citoyen.

M. Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, remercia de leur présence à ce rassemblement toutes les autorités, les associations de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire, les porte-drapeaux, les Jeunes Sapeurs-Pompiers qui témoignent ainsi de leur intérêt pour l'action de l'ANMONM. Il se félicita de l'implantation de notre association dont l'unité, la cohésion et l'engagement sont précieux et essentiels. Dans un contexte de morcellement de la société, M. le Préfet tint à renouveler son attachement à l'ANMONM et au 60e anniversaire de la création de l'Ordre. Il rappela qu'il était très attaché à valoriser les parcours et qu'il avait bien entendu le message de notre Président National de promouvoir les représentants de la société civile, et notamment les femmes. Il dit tout l'intérêt qu'il portait aux concours et aux actions relatives au civisme organisés par l'ANMONM.

En renouvelant ses remerciements à l'assemblée au nom de l'Etat, M. le Préfet rappela qu'en créant en 1963 l'Ordre National du Mérite, il s'agissait de valoriser des parcours de vie en posant des visages sur les valeurs de la République, dans une représentation fidèle de la diversité de la Nation et en encourageant l'engagement citoyen, surtout celui des jeunes.

Puis ce fut l'échange de cadeaux et **Mme Michèle Peltan** remettait alors à **M. Dominique Bonnin**, Maire de Luçon, la médaille de l'ANMONM gravée à son nom, l'ouvrage « La Grâce d'une cathédrale » consacré aux cathédrales du Sud Vendée et le livre « 2020, année De Gaulle » édité par l'ANMONM.

En échange, **M. Dominique Bonnin** remettait à **Mme Michèle Peltan**, outre le même ouvrage « La Grâce d'une cathédrale », le roman intitulé « La crypte de Lucius » de **Denis Gout** dont l'intrigue se déroule à Luçon et à **M. Patrick Sandevour**, ce même roman ainsi qu'un magnifique livre consacré au Jardin Dumaine, en les invitant l'un et l'autre à revenir à Luçon, dans deux ans, pour visiter la Maison Vrignaud rénovée.

Toutes les personnalités accompagnées par 3 enfants du Conseil Municipal des Jeunes de Luçon entouraient alors **Mme Michèle Peltan** et **M. Patrick Sandevour** pour la photo officielle de l'Assemblée Générale 2023.

L'assemblée entonna alors « La Marseillaise » avant de rejoindre le Monument aux Morts de la commune pour le traditionnel dépôt de gerbes. A l'issue de cette cérémonie, le vin d'honneur offert par la Municipalité était servi à la salle Plaisance.

82 convives participaient au banquet de clôture servi par le traiteur **Ludovic Hayès** de Mouilleron-le-Captif, animé par le groupe musical « Organic jazz trio », avec une interprétation surprise de « on the sunny side of the street » par notre compagnon **Roger Roiland**.

A partir de 16 h 30, adhérents et accompagnants étaient conviés à la visite de la Cathédrale de Luçon, sous la direction de **M. Dominique Souchet**, Président des Amis de la Cathédrale. Ils purent y entendre en clôture un exceptionnel jeu d'orgues, avec la Toccata et fugue en ré mineur de J. S. Bach.

Compte-rendu rédigé par Thérèse Charrieau et validé par Michèle Peltan